

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00779 Numéro SIREN : 821 694 932 Nom ou dénomination : HASPARREN DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 9019

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/11/2018

Numéro de dépôt : 2018/9019

Déposant :

Nom/dénomination : HASPARREN DISTRIBUTION

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 821 694 932

N° gestion : 2016 B 00779

- 8 NOV. 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		90 Avenue HENRI DE NAVARRE 64100 BAYONNE		Durée de l'exercice précédent*		8	
Numéro SIRET*		8 2 1 6 9 4 9 3 2 0 0 0 1 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/03/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	80 935	AC	25 987	54 947
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 098	AG	508	590
		Fonds commercial (I)	AH	600 000	AI		600 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	79 620	AQ	4 133	75 486
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	419 689	AS	47 093	372 595
		Autres immobilisations corporelles	AT	59 206	AU	10 755	48 451
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	5 164	CV		5 164
		Créances rattachées à des participations	BB	29 859	BC		29 859
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	18 950	BI		18 950
TOTAL (II)			BJ	1 294 522	BK	88 478	1 206 043
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 001	BM		4 001
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	354 757	BU	1 610	353 147
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	101	BW		101
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 519	BY		57 519
		Autres créances (3)	BZ	159 779	CA		159 779
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	74 871	CG		74 871
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 522	CI		12 522
TOTAL (III)		CJ	663 553	CK	1 610	661 943	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 958 075	IA	90 088	1 867 987	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Créances :			

Certifié conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature/initials

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 180 000)		DA	180 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(112 445)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(80 474)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(12 920)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 153 919	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 313	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	2 647	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	570 171	
	Dettes fiscales et sociales		DY	151 855	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA		
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 880 907		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 867 987		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	982 328	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	117 136		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature/initials

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 939 161	FB		FC	7 939 161	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	79 963	FH		FI	79 963	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 019 125	FK		FL	8 019 125	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	30 078	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	64 626	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 116	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 125 946
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 823 254	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(7 031)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	20 386	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 871)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	671 676	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	56 885	
	Salaires et traitements*					FY	454 677	
	Charges sociales (10)					FZ	116 746	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	69 969
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 610
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 217	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 206 522
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(80 575)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	48	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 520	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	9 520	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 517)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(90 045)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials

Désignation de l'entreprise		SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	13 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	13 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 429	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 429	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	9 570	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 138 997	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 219 471	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(80 474)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	1 636
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	64 626
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	880
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				3 429		
Produits des cessions d'éléments d'actif					13 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature and initials.

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 867 987 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 80 475 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 8 à 20 ans
- * Installations techniques : 7 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

SAS EXCO CAUSSIMONT

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilée au prix du premier entré/premier sortie (méthode FIFO).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS EXCO CAUSSIMONT

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 936 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice clos au 31 Mars 2018 a eu une activité tout au long de l'exercice de 12 mois, alors qu'au cours de l'exercice précédent, l'activité de la Société avait débuté en Janvier 2017, ce qui empeche la comparabilité des deux années.

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial	600 000			600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 098			1 098
Immobilisations incorporelles	682 033			682 033
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	76 190	3 430		79 620
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	410 924	8 765		419 689
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 000		5 000	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 206			59 206
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	551 320	12 195	5 000	558 515
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 014	30 009		35 023
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 546	2	598	18 950
Immobilisations financières	24 560	30 011	598	53 973
ACTIF IMMOBILISE	1 257 914	42 207	5 598	1 294 522

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 195	30 011	42 207
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 195	30 011	42 207
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 000	598	5 598
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 000	598	5 598

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	54 947	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	54 947	

Fonds commercial

31/03/2018

Éléments achetés	600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	600 000

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Les éléments inscrits dans le Fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquences la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en oeuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la Société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 801	16 187		25 988
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84	424		508
Immobilisations incorporelles	9 885	16 611		26 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	188	3 946		4 134
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 114	39 980		47 094
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 009	562	1 571	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 884	8 871		10 755
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 195	53 358	1 571	61 982
ACTIF IMMOBILISE	20 080	69 969	1 571	88 478

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 278 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	29 859		29 859
Prêts			
Autres	18 950		18 950
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 520	57 520	
Autres	159 780	159 780	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 522	12 522	
Total	278 631	229 822	48 809
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	596		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	5 356
Prov. budgets centrales 2017	28 800
Prov. Budgets Centrales 2018	14 082
Prov. pénalités centrales	6 797
AVNP MARCHANDISES	121
Organismes soc.prod. à recevoir	6 782
Etat / produits à recevoir	5 281
Scalandes Av/cot 2017	13 730
RRR Scalandes	65 551
Prov RRR Scaparf	10 573
Prov RRR Scapmaree	1 273
CPV 2017	3 157
CPV 2018	1 069
AVNP frais Generaux	102
Total	162 674

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 180 000,00 euros décomposé en 180 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	170 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	180 000	1,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS AHADI 64100 BAYONNE	99,99	179 991,00
ORTHEZ DISTRIBUTION 64300 ORTHEZ		1,00
UNIVERDIS 64000 PAU		1,00
Sté Alimentation Biscarossienne 40600 BISCARROSSE		1,00
ADOUR DISTRIBUTION 40900 MONT DE MARSAN		1,00
SODILANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
SCALANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GANDON Elisabeth 64990 URT		1,00
GANDON Gilles 64240 URT		1,00
BELIT HUGO		1,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-112 446
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-112 446
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-112 446
Total des affectations	-112 446

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2018
Capital	10 000		170 000		180 000
Report à Nouveau		-112 446	-112 446		-112 446
Résultat de l'exercice	-112 446	112 446	-80 475	-112 446	-80 475
Total Capitaux Propres	-102 446		-22 920	-112 446	-12 920

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 878 260 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	117 137	117 137		
- à plus de 1 an à l'origine	1 036 783	140 851	567 545	328 387
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 314	2 314		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 171	570 171		
Dettes fiscales et sociales	151 855	151 855		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 878 260	982 328	567 545	328 387
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	190 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	128 702			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	70 142
FNP marchandises	372
Intérêts courus emprunts	604
Int.courus s/concours bancaires	181
Provisions pour congés à payer	35 768
Provisions pour 13ème mois	7 431
Provisions primes de bilan	3 596
Prov ch. soc. sur congés à payer	10 810
Prov. ch. fisc. / congés à payer	601
Prov. Chges sociales 13ème mois	2 023
Prov Chges sociales Primes de bilan	844
Prov Chges Fiscales 13ème Mois	125
Total	132 497

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	12 522		
Total	12 522		

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	75 247		75 247
Ventes de marchandises	7 939 162		7 939 162
Produits des activités annexes	4 716		4 716
TOTAL	8 019 125		8 019 125

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/03/2018	31/03/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	3
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2	3
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 520	9 972
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 520	9 972
Résultat financier	-9 518	-9 969

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 429	
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 000
TOTAL	3 429	13 000

SAS EXCO CAUSSIMONT

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018, s'élevant à la somme de 80.474 euros, en totalité au poste « *report à nouveau* ».

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 septembre 2018.

Copie certifiée conforme



Hasparren Distribution
SAS au capital de 180.000 €
Siren n° : 821.694.932 // Ape n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2018**

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°1/5 (+ 20 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Hasparren Distribution
SAS au capital de 180.000 €
Siren n° : 821.694.932 // Ape n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2018**

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **Hasparren Distribution** » relatifs à l'exercice clos le **31/03/2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/04/2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°2/5 (+ 20 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté :

✎ Sur le caractère approprié des principes comptables appliqués par votre société et notamment les règles et méthodes comptables retenues pour :

- Comptabiliser l'éventuelle dépréciation du fonds de commerce (règles exposées en page n°29 de l'annexe). Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés qu'il n'existait pas d'indice laissant supposer une éventuelle perte de valeur sur le fonds de commerce non provisionnée à la clôture.
- Valoriser les stocks de marchandises et les dépréciations de stocks (règles exposées en page n°29 de l'annexe).

✎ Sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°3/5 (+ 20 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

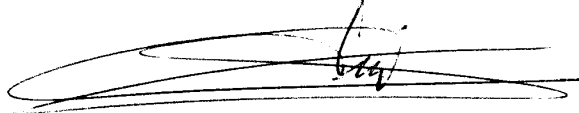
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 13/09/2018

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres



Frédéric Grizel
Associé cogérant

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°4/5 (+ 20 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - 📠 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°5/5 (+ 20 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - 📠 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	80 935	25 988	54 947	71 134
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 098	508	590	1 015
Fonds commercial (1)	600 000		600 000	600 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	79 620	4 134	75 486	76 002
Installations techniques, matériel et outillage industriels	419 689	47 094	372 596	403 811
Autres immobilisations corporelles	59 206	10 755	48 451	61 313
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 164		5 164	5 014
Créances rattachées aux participations	29 859		29 859	
Autres titres immobilisés				
Prêts				596
Autres immobilisations financières	18 950		18 950	18 950
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 294 522	88 478	1 206 044	1 237 834
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 001		4 001	1 130
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	354 757	1 610	353 147	347 726
Avances et acomptes versés sur commandes	102		102	69
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	57 520		57 520	34 801
Autres créances	159 780		159 780	209 823
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	74 872		74 872	182 437
Charges constatées d'avance (3)	12 522		12 522	9 532
TOTAL ACTIF CIRCULANT	663 554	1 610	661 944	785 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 958 076	90 088	1 867 987	2 023 352
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	180 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-112 446	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-80 475	-112 446
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-12 920	-102 446
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 153 920	975 146
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 314	170 677
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 648	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 171	712 452
Dettes fiscales et sociales	151 855	85 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		174 181
Autres dettes		7 980
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 880 908	2 125 798
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 867 987	2 023 352
(1) Dont à plus d'un an (a)	895 932	1 033 081
(1) Dont à moins d'un an (a)	982 328	1 092 715
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	117 137	51
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 939 162		7 939 162	1 115 847
Production vendue (biens)				1 197
Production vendue (services)	79 963		79 963	11 975
Chiffre d'affaires net	8 019 125		8 019 125	1 129 019
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			30 078	6 903
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			64 626	15 043
Autres produits			12 117	184
Total produits d'exploitation (I)			8 125 946	1 151 150
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			6 823 255	1 211 292
Variations de stock			-7 031	-347 726
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 386	3 907
Variations de stock			-2 871	-1 130
Autres achats et charges externes (a)			671 676	175 118
Impôts, taxes et versements assimilés			56 886	11 922
Salaires et traitements			454 677	118 343
Charges sociales			116 746	24 413
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			69 970	20 245
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 610	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 218	43
Total charges d'exploitation (II)			8 206 522	1 216 427
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-80 576	-65 277
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			48	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			2	3
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2	3
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 520	9 972
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			9 520	9 972
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 518	-9 969
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-90 045	-75 247

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13 000	1 000 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	13 000	1 000 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		45
Sur opérations en capital	3 429	1 037 654
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 429	1 037 699
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 571	-37 199
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	8 138 997	2 151 653
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 219 472	2 264 099
BENEFICE OU PERTE	-80 475	-112 446
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 637	

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 867 987 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 80 475 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 8 à 20 ans
- * Installations techniques : 7 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

SAS EXCO CAUSSIMONT

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilée au prix du premier entré/premier sortie (méthode FIFO).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 936 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice clos au 31 Mars 2018 a eu une activité tout au long de l'exercice de 12 mois, alors qu'au cours de l'exercice précédent, l'activité de la Société avait débuté en Janvier 2017, ce qui empêche la comparabilité des deux années.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial	600 000			600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 098			1 098
Immobilisations incorporelles	682 033			682 033
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	76 190	3 430		79 620
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	410 924	8 765		419 689
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 000		5 000	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 206			59 206
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	551 320	12 195	5 000	558 515
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 014	30 009		35 023
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 546	2	598	18 950
Immobilisations financières	24 560	30 011	598	53 973
ACTIF IMMOBILISE	1 257 914	42 207	5 598	1 294 522

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 195	30 011	42 207
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 195	30 011	42 207
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 000	598	5 598
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 000	598	5 598

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	54 947	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	54 947	

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	600 000

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Les éléments inscrits dans le Fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquences la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en oeuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la Société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 801	16 187		25 988
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84	424		508
Immobilisations incorporelles	9 885	16 611		26 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	188	3 946		4 134
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 114	39 980		47 094
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 009	562	1 571	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 884	8 871		10 755
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 195	53 358	1 571	61 982
ACTIF IMMOBILISE	20 080	69 969	1 571	88 478

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 278 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	29 859		29 859
Prêts			
Autres	18 950		18 950
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 520	57 520	
Autres	159 780	159 780	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 522	12 522	
Total	278 631	229 822	48 809
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	596		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	5 356
Prov. budgets centrales 2017	28 800
Prov. Budgets Centrales 2018	14 082
Prov. pénalités centrales	6 797
AVNP MARCHANDISES	121
Organismes soc.prod. à recevoir	6 782
Etat / produits à recevoir	5 281
Scalantes Av/cot 2017	13 730
RRR Scalantes	65 551
Prov RRR Scaparf	10 573
Prov RRR Scapmaree	1 273
CPV 2017	3 157
CPV 2018	1 069
AVNP frais Generaux	102
Total	162 674

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 180 000,00 euros décomposé en 180 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	170 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	180 000	1,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS AHADI 64100 BAYONNE	99,99	179 991,00
ORTHEZ DISTRIBUTION 64300 ORTHEZ		1,00
UNIVERDIS 64000 PAU		1,00
Sté Alimentation Biscarossienne 40600 BISCARROSSE		1,00
ADOUR DISTRIBUTION 40900 MONT DE MARSAN		1,00
SODILANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
SCALANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GANDON Elisabeth 64990 URT		1,00
GANDON Gilles 64240 URT		1,00
BELIT HUGO		1,00

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-112 446
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-112 446
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-112 446
Total des affectations	-112 446

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2018
Capital	10 000		170 000		180 000
Report à Nouveau		-112 446	-112 446		-112 446
Résultat de l'exercice	-112 446	112 446	-80 475	-112 446	-80 475
Total Capitaux Propres	-102 446		-22 920	-112 446	-12 920

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 878 260 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	117 137	117 137		
- à plus de 1 an à l'origine	1 036 783	140 851	567 545	328 387
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 314	2 314		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 171	570 171		
Dettes fiscales et sociales	151 855	151 855		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 878 260	982 328	567 545	328 387
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	190 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	128 702			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	70 142
FNP marchandises	372
Intérêts courus emprunts	604
Int.courus s/concours bancaires	181
Provisions pour congés à payer	35 768
Provisions pour 13ème mois	7 431
Provisions primes de bilan	3 596
Prov ch. soc. sur congés à payer	10 810
Prov. ch. fisc. / congés à payer	601
Prov. Chges sociales 13ème mois	2 023
Prov Chges sociales Primes de bilan	844
Prov Chges Fiscales 13ème Mois	125
Total	132 497

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	12 522		
Total	12 522		

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	75 247		75 247
Ventes de marchandises	7 939 162		7 939 162
Produits des activités annexes	4 716		4 716
TOTAL	8 019 125		8 019 125

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/03/2018	31/03/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	3
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2	3
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 520	9 972
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 520	9 972
Résultat financier	-9 518	-9 969

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 429	
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 000
TOTAL	3 429	13 000

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	17	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt BNP de 650 K€	566 055
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt EDEL de 190 K€	169 643
Autres engagements donnés	735 698
Total	735 698

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

735 698

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions bancaire SAS AHADI Principal</i>	433 268
<i>Cautions bancaire SAS AHADI intérêts courus</i>	11 024
Avals et cautions	444 292
Autres engagements reçus	
Total	444 292
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 937 euros

Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, perçoivent une indemnité.

Les règles applicables à la Société HASPARREN Distribution, sont des régimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

- 7 NOV. 2018

Monsieur le Greffier
**DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BAYONNE**
1, avenue Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Bayonne, le 5 novembre 2018

CG/MD

SAS HASPARREN DISTRIBUTION

RCS Bayonne n° 821 694 932

Exercice clos le 31 mars 2018

Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de commerce, nous vous adressons sous ce pli :

- comptes annuels et annexes signés et certifiés conformes par le président ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- affectation du résultat signée par le président ;
- chèque à votre ordre d'un montant de 45,63 euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos meilleures salutations.

**Christopher GAYE****Marc de SAINT VICTOR**

PS : Merci de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt des comptes.

Technocité - Bâtiment Astria
5, rue Joseph Szydlowski
CS 88528
64185 Bayonne cedex - France

Tél : 05 59 57 20 20
Fax : 05 59 57 20 21

fidal.com

Barreau de Bayonne

FIDAL : Société d'avocats ■ Société d'exercice libéral par actions simplifiée à directoire et conseil de surveillance. Capital : 6 000 000 Euros ■ 525 031 522 RCS Nanterre
1, Place L'Union Européenne - FR 42 525 031 522 - NAF 6910Z ■ Siège social : 4-6 avenue d'Alsace - 92400 Courbevoie - France ■ T : 01 46 24 30 30 ■ Barreau des Hauts-de-Seine